

[Note manuscrite, en haut, à gauche : après l'interrogatoire, il faut exécuter]

Compte-rendu

Je voudrais rendre compte au Parti au sujet des aveux des prisonniers, comme ci-après :

1. LAY Chhes (ឡាយ ឆឹ) est âgé de 38 ans. Sa femme s'appelle PAUK Put (ពាក់ ពុធ). Il est né dans le village de Tram Kak (ត្រាំកក់), commune de Tram Kak. Il s'est engagé dans l'armée en 1965, à Koh Kong (កោះកុង). Un mois avant la libération, il a été envoyé pour assister la province de Kampot (កំពត). Lors de la libération, il est allé retrouver sa femme et ses enfants à Koh Kong. Il était un soldat de deuxième classe.

2. TORN Tean (ទាន់ ទាន) est âgé de 29 ans. Sa femme s'appelle TOUCH Thau (ទូច ថៅ). Il est né dans le village de Russey Srok (រូស្សីស្រុក), commune de Nheng Nhorn (ញ៉ងញ៉ង), district de Trak Kak. Avant la libération, comme métier, il était employé comme vendeur de médicaments dans une pharmacie. De nos jours, il habite dans le village de Angkor Reap (អង្គរវាប), commune de Tram Kak.

Selon les comptes rendus de la commune, il a dit : « Quelle pitié pour le sang des frères d'armes ». Et durant un meeting, lorsque les haut-parleurs se sont mis à hurler, il a dit : « On dirait des aboiements de chiens ». Puis, il a dit : « Moi, je ne sais pas vivre de cette façon. Depuis que j'étais petit, personne ne m'a contrôlé ». Il s'agissait donc des paroles du méprisable TORN Tean.

Quant à LAY Chhes, il a dit : « Au niveau de la commune, les miliciens, il ne faut pas qu'ils viennent m'arrêter. Je ne les laisserais pas m'arrêter. Le temps qu'ils arrivent à le faire, je les aurais attaqués avant ». Et quant à son frère aîné qui a été déjà arrêté et emmené, il a dit : « Quand je ne serais plus là, les gens vont se battre pour s'emparer des grades ».

Lors de l'interrogatoire, il a avoué qu'il avait bien dit cela, mais l'Angkar l'a déjà convoqué pour le rééduquer. En effet, lors du meeting, il y a eu un défilé dans la rue. Lui, il était loin. Et, quand il a entendu ce bruit de loin, il a dit cela intentionnellement. Cependant, l'Angkar l'a déjà rééduqué parce qu'il a dit cela depuis très longtemps.

Quant aux fautes les plus importantes dont il a reconnu en être coupable, elles sont les suivantes :

LAY Chhes a avoué que : lorsqu'il était en train de travailler dans l'unité de fabrication des engrais, Set (សែត) et le méprisable Bo (បូ) ont dit : « Notre travail est très dur et on ne nous donne à manger que de la bouillie de riz. On va s'enfuir en Thaïlande ». « Dans cette histoire, ils ont essayé de me persuader de partir avec eux. Deux, trois jours plus tard, j'ai eu un accident. Une charrette d'engrais est tombée sur mon pied, qui s'est mis à enfler. J'ai dû être hospitalisé. Plus tard, Set a été arrêté et emmené par l'Angkar ».

Quant à TORN Tean, il a avoué que lorsqu'il était en train de travailler dans l'unité de fabrication des engrais avec Heng (អង្គ) et Set, il a dit : « Il ne faut pas vivre ici parce que c'est très difficile. Il faudrait s'enfuir en Thaïlande. « Dans le même temps, ils m'ont aussi persuadé d'y aller. Une fois que j'ai entendu ce qu'ils ont dit, je les ai crus tout de suite. Cependant, je me suis dit « mais, comment pourrais-je arriver là-bas, puisque c'est si loin et les forces armées sont en train de monter la garde, partout, à tous les endroits et où trouverais-je de quoi manger et boire. D'autre part, j'ai pitié des frères et sœurs que je venais de retrouver après cinq ans de séparation.

Lorsque l'*Angkar* a arrêté cette espèce de Set, j'étais vraiment très, très inquiet, mais je ne savais pas quoi faire. Plus tard, lors de la réunion organisée par l'*Angkar* de la commune, j'étais sur le point de passer aux aveux, mais je n'ai pas osé parler. J'ai reconnu mes torts tout seul, dans mon coin, jusqu'à ce que l'*Angkar* m'arrête et m'envoie ici ».

Les aveux de ces deux personnes s'arrêtent là.

Le 4 août 1976

[Signature]

Ann (អ័ន)

Compte-rendu

Je voudrais faire un compte rendu explicatif au Parti, à titre d'information, comme ci-dessous :

1. TIT Tuy (ទិត ទុយ) est né à Kirivong (គិរីវង្ស), mais en 1973, sa famille s'est enfuie au Vietnam. Selon un examen personnel, il n'est pas né au Kampuchéa Krom. Et cette personne a habité dans la commune de Cheang Tornng (ជាងទង).

2. CHHIM Chhoeu (ឈឹម ឈឿ) était militaire de grade caporal-chef. TEP Choeun (ទេព ជឿន) était un soldat de troisième classe. Ces deux personnes sont nées dans le district de Srey Snam (ស្រីស្នំ). Ils ont habité dans la commune de Samrong (សំរោង) et non pas au Kampuchéa Krom.

3. PHON Ly (ផុន លី) habite dans le village de Trâpaing Kou (ត្រាំពាំងគូ), commune de Leay Bo (លាយបូ). Son père est un Khmer et sa mère est d'origine vietnamienne. Ainsi, PHON Ly est un métis khmer-vietnamien. Il était un élève de la classe de seconde. Il a déjà provoqué quatre disputes. La première fois, c'était au sujet du fait qu'il ne mangeait pas à satiété. La deuxième fois, c'était lorsqu'il s'est esquivé pour ne pas aller attraper des poissons, pendant son temps libre. La troisième fois, c'était une dispute de travail, il a dit que son travail actuel, il devait le faire jusqu'au jour il mourra. La quatrième dispute eut lieu lorsqu'il a participé au creusement des canaux. Nos camarades, qui travaillaient avec lui, ont lancé de la boue et puis la boue l'a taché un petit peu. Il a alors fait une tête renfrognée et a même adressé des insultes aux autres. Suite à ces quatre incidents, le camarade responsable l'a rééduqué, au fur et à mesure, mais il a refusé d'écouter les recommandations de la rééducation.

4. NUON Sok (នួន សុក) habite dans le village de Ang Reay (អង្គរាយ), commune de Leay Bo. Il était un militaire de grade adjudant.

Ce compte rendu en question, je voudrais préciser qu'il est différent du compte rendu qui a été fait par Nhim (ញឹម) et qui a été envoyé au Parti, la dernière fois.

Tout ce qui a été rapporté plus haut, que le parti prenne en considération, à titre d'information.

À Chamcar Paut (ចំការពោត), le 4 mai 1977

Korp (ក័ប)

[Signature]

* * *